CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E27709** **VALABLE JUSQU'AU** **27/01/2027**

ÉDITÉ LE 04/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979

Raison sociale : ENTREPRISE GIRAUD PERE ET FILS

Forme juridique : SA
DEPUIS LE 31/12/2023

Capital : 293 000

14 RUE ALEXIS CARREL
69850 SAINT-MARTIN-EN-HAUT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 31521241500014

Siret : 315 212 415 00014

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 8000315

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-040028

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-040028

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 04 78 48 61 07 **Fax :**

Portable : 06 07 76 92 86

Responsabilité légale :
GIRAUD AMELIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@giraudsas.fr

Effectif moyen : 39 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 302 603 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)	39	07/10/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.